

Le CM décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission urbanisme pour les certificats d'urbanisme, les permis de construire et les déclarations préalables de travaux.

2 de ne pas préempter pour les propriétés concernées.

3 de voter les subventions proposées par la commission finances pour les associations de la commune et les interventions ponctuelles des associations extérieures ainsi que pour le CCAS.

4 de valider le budget primitif dans ses deux parties fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 1 380 915€.

La section d'investissements avec la reprise des restes à réaliser 2019 s'élève à 924 928€.

5 d'entériner la revalorisation du prix du repas à la cantine de l'école

6 de valider le contrat de coréalisation avec la comédie itinérante de Valence pour l'organisation du spectacle "Je suis une fille sans histoire " le jeudi 4 mars 2021

7 de valider le report du spectacle organisé avec les Envolées du Théâtre de Privas " L'histoire du Petit K" le mardi 7 octobre 2020 et les tarifs correspondants.

On procède au compte rendu de la réunion de la commission culture et bibliothèque pour en présenter à tous le fonctionnement.

On donne l'information de l'appel aux dons du tribunal de commerce pour soutenir les chefs d'entreprise en souffrance